

Malgré 17 ans passés en Suisse, une famille chilienne parfaitement intégrée expulsée le 30 avril.

Le journaliste de la TSR Patrick Fischer y a fait allusion lors de son entretien avec Eduard Gnesa, directeur de l'Office fédéral des migrations au cours de l'émission "Mise au point" de dimanche soir : une famille chilienne de Payerne, totalisant 17 ans de vie en Suisse s'est vu refuser l'octroi d'une autorisation de séjour par la Confédération.

La famille T. est parfaitement intégrée dans la Broye et bénéficie d'un très large soutien. Les trois enfants accomplissent des parcours remarquables. Le couple s'apprête à reprendre la cordonnerie familiale tenue depuis près de vingt-cinq ans par les parents de Madame T. Le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud est intervenu personnellement à Berne pour soutenir la demande des T.

C'est pourtant un refus sec qui a été retourné par le nouveau directeur de l'ODM au Chef du Département vaudois des institutions. Monsieur et Madame T. et leurs trois enfants âgés de 14, 17 et 21 ans doivent quitter la Suisse d'ici au 30 avril prochain.

Fuyant la dictature d'Augusto Pinochet, J-C et M. T. sont arrivés en Suisse en 1978. Ils y ont vécu jusqu'en 1990 et ils avaient obtenu un permis C d'établissement. Ils ont toujours travaillé et jamais connu aucun problème avec les autorités.

De retour à Payerne en 1999 après un séjour au Chili de 9 ans, les T. ont déposé une demande en vue de l'obtention d'un nouveau permis. Malgré les préavis positifs de la commune de Payerne et du Canton de Vaud, l'appui des 1500 signataires d'une pétition et de nombreux soutiens (parlementaires fédéraux, députés au grand Conseil vaudois, élus locaux, Paroisses, Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers, club sportif, corps enseignant, groupe de soutien, etc), ils essayaient alors un premier refus des autorités fédérales. La presse régionale a exposé, en mars 2002, les difficultés rencontrées par les T. Ces articles avaient suscité un important élan de sympathie.

Cette famille est un modèle d'intégration, vit de manière autonome et paisible. J- C, le papa, a toujours eu un emploi. Il travaille actuellement dans une entreprise de charpente de la région payernoise. Dans ses loisirs, il entraîne avec dévouement et compétence une équipe de juniors C dans le club de football de Payerne. Il est titulaire d'un diplôme d'entraîneur suisse "Jeunesse et sports". Madame T. collabore à la cordonnerie familiale. (Son père et sa mère ont un commerce à Payerne depuis près de vingt-cinq ans). Elle est caissière du groupe de soutien aux migrants de Payerne et environs. Le fils aîné est né à Payerne en 1983. A son retour, en 1999, il a effectué un apprentissage de bureau à la Commune de Lausanne et a obtenu un CFC. Il poursuit sa carrière professionnelle auprès de l'employeur qui l'a formé et qui apprécie ses qualités professionnelles, humaines et sa grande gentillesse. Dans ses loisirs, il joue au football, en 2e ligue, dans un club de la région broyarde. J. la fille, est également née à Payerne, en 1988. De retour en 1999, elle est passée de la classe d'accueil de l'Etablissement secondaire de Payerne au Gymnase d'Yverdon. J.

a accompli un parcours scolaire exemplaire et suscite beaucoup d'admiration. Le cadet poursuit sans problème sa scolarité dans les classes payernoises et joue également dans une équipe de football de sa ville. Ces enfants sont très appréciés pour leur parfaite attitude.

Tous les proches des T. vivent en Suisse. Leurs parents âgés souffrent à l'idée d'être séparés de leurs enfants et petits-enfants. Le père de M. atteint d'un cancer en 2002, souhaite remettre son commerce à sa fille et à son beau-fils. Un projet de construction familiale brisé au nom d'une politique appliquée avec un aveuglement incompréhensible. Des jeunes, engagés avec succès dans des projets de formations voient aussi leurs parcours brutalement interrompus.

Mais la famille T. ne se décourage pas. Elle espère à nouveau obtenir un large soutien pour l'aider dans une ultime négociation avec les autorités.

Le groupe de soutien aux migrants de Payerne et environs.

Jean Luc Chaubert 026 660 50 89, 079 569 76 06

jluc_chaubert@hotmail.com